



Compte rendu assemblée primaire

Bourgeoisie juin 2023

Ci-dessous vous trouvez le compte rendu de l'assemblée primaire bourgeoise du 14 juin 2023

Point 1 : BIENVENUE, INTRODUCTION

Le président souhaite la bienvenue au 26 bourgeois et bourgeoises présents et les remercie de leur participation et de leur intérêt.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

Point 2 : LECTURE DU PV DE LA DERNIERE ASSEMBLEE (07.12.2022)

La lecture du PV de la dernière assemblée du 07.12.2022 – mis à disposition au greffe communal - n'est pas demandée par l'assemblée. Il est accepté par les personnes présentes, à l'unanimité.

Point 3 : COMPTES 2022 (PRESENTATION ET APPROBATION)

Le vice-président, M. Martinet, présente les chiffres clés des comptes 2022 à l'assemblée, à savoir :

Marge d'autofinancement	: CHF	105'014.05
Investissements nets	: CHF	21'107.95
Boni de l'exercice	: CHF	95'256.10
Disponibilités	: CHF	546'128,59
Capital	: CHF	1'734'338.89

En l'absence de questions, le président invite M. De Boni, représentant de l'organe de contrôle – la fiduciaire Nofival – à donner lecture du rapport de vérification des comptes.

Au terme de cette lecture, le président soumet les comptes 2022 au vote de l'assemblée, qui les accepte à l'unanimité.

Point 4 : DIVERS

Le vice-président, M. Martinet, renseigne l'assemblée sur l'avancement des travaux de rénovation du bâtiment de l'alpage d'Odonne. Il relève un imprévu en lien avec l'état des murs porteurs, qui ont dû être solidifiés après la démolition de l'existant.

Le Conseil prend acte d'une remarque au sujet de la fermeture de la Rte d'Odonne dans le cadre des travaux précités,

Le président remercie les participants pour leur confiance et clôt l'assemblée primaire bourgeoise.



COMMUNE DE LEYTRON
VILLAGE DE L'HUMAGNE

Information :

Vous trouverez la version intégrale du procès-verbal de l'assemblée primaire sur le site internet de la Commune sous le lien :

<https://leytron.ch/divers/telechargements?task=download.send&id=920&catid=135&m=0>

